

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES MEMBRES DE ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC TENUE À L'AUDITORIUM DE LA BANQ VIEUX-MONTRÉAL, SITUÉE AU 535, RUE VIGER EST, MONTRÉAL, LE VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2019, À MIDI.**

---

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Denis Brisebois déclare l'assemblée ouverte à 12h15 et agit à titre de président d'assemblée.

**PRÉSENCES, QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président d'assemblée confirme que le quorum de 10 membres est atteint, conformément aux règlements généraux de l'organisme et, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. La liste des membres présents à l'assemblée générale spéciale constitue l'annexe A du procès-verbal et en fait partie intégrante. Le président remercie les membres de leur présence et demande d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

**SUR UNE PROPOSITION DE MONSIEUR LUC SABOURIN, DUMENT APPUYÉE PAR MONSIEUR THIERRY LOPEZ, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

**MODIFICATION DES LETTRES PATENTES DE ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC**

M. Denis Brisebois informe les membres que le conseil d'administration a demandé que soit convoquée la présente assemblée spéciale afin d'autoriser la modification des lettres de patentes de ÉEQ. Il explique que le rôle de ÉEQ à titre d'optimisateur de la collecte sélective s'est développé au cours des dernières années et serait appelé à évoluer, notamment dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective à l'étude actuellement par gouvernement du Québec. Il demande à Me Joëlle R. Chiasson de présenter les statuts de Éco Entreprises Québec et d'expliquer la nécessité de modifier les lettres patentes afin d'en actualiser les objets.

**ATTENDU QU'**en seize ans, une seule modification des lettres patentes a été faite, afin d'augmenter le nombre d'administrateurs à 14;

**ATTENDU QUE** le mandat de Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est actuellement axé sur son rôle d'organisme représentatif en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement;

**ATTENDU QUE** les activités d'optimisation de ÉEQ ont été réalisées dans cette perspective d'organisme représentatif des entreprises à titre d'optimisateur de la chaîne de valeurs de la collecte sélective et dans une perspective de limiter les coûts nets admissibles à compensation;

**ATTENDU QUE** le rôle de ÉEQ est appelé à être élargi, faisant en sorte qu'il devient opportun d'élargir également les objets décrits aux lettres patentes;

**ATTENDU** la résolution du Conseil d'administration de ÉEQ adoptée le 4 octobre 2019 recommandant de modifier les objets des lettres patentes de ÉEQ;

**SUR RECOMMANDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, SUR PROPOSITION DE MARLENE HUTCHINSON, DÛMENT APPUYÉE PAR LUC SABOURIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de procéder à l'adoption d'une modification des objets des lettres patentes de Éco Entreprises Québec pour se lire comme suit :

*À des fins de protection de l'environnement et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres:*

- a) *Regrouper les entreprises visées par les dispositions de la Section VII du chapitre IV, Titre 1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRA c. Q-2) ;*
- b) *Agir comme organisme agréé au sens de ladite loi ;*
- c) *Mettre en place des mesures financières et des initiatives permettant d'améliorer la filière de la collecte sélective des contenants, emballages et imprimés et optimiser les systèmes, notamment les centres de tri du Québec et le développement des marchés des matières recyclables dans une perspective de développement durable et d'économie circulaire;*
- d) *Solliciter et recevoir de toute personne physique et morale des contributions monétaires, obligatoires ou autres, au moyen de cotisations, droits, dons, legs ou autrement ;*
- e) *Les souscripteurs ou leurs ayants cause ne pourront recouvrer, sous quelque forme que ce soit, les fonds qu'ils auront versés à la personne morale. »*

Tous les points du jour ayant été traités, **SUR UNE PROPOSITION DE MONSIEUR FRANÇOIS PARENT, DÛMENT APPUYÉE PAR MADAME NATHALIE COMEAU**, l'assemblée est levée à 12h27.

**DENIS BRISEBOIS**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET  
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

**SERGE PROULX**  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION